



## Cessation d'activité / Trésorerie

-----  
Par NorbertBoutBoul

Bonjour

La situation :

Une Sasu consacrée à la production de contenus Web. A la "grande époque", ses contenus, ses forums, sa communauté permettait de dégager approx + ou - 50 kE de CA annuel (vente de pub).

Ces gains permettaient de couvrir (largement) les frais techniques, des frais de reportage, des prestations Web, ... et de créer quelques réserves de trésorerie (+ ou - 80kE)

Puis est venu le temps de Facebook, Insta, TikTok ... le public s'est déplacé vers d'autres support, la communauté a vieilli, l'intérêt des gens s'est déplacé...

Le CA est tombé à 20 kE/annuel qui couvrent (péniblement) les charges techniques, les coûts fixes (comptable, infra tech, domiciliation, ...)

Bosser et faire fondre la trésorerie pour nourrir le comptable, les prestataires techniques, bof bof ...

Je me pose la question d'arrêter purement et simplement.

La question :

Quid de la trésorerie accumulée depuis 10 ans dans ce cas ??

Quelles sont les différentes options ?

-----  
Par AGeorges

Bonjour Norbert,

La réponse est assez simple.

Vous allez liquider l'entreprise.

Il restera un actif (la trésorerie) qui deviendra un BONI de liquidation. Le BONI sera distribué entre les actionnaires selon leurs parts, ils le déclareront comme si c'était des dividendes. Fin de l'histoire.

-----  
Par NorbertBoutBoul

Merci @AGeorges